



COMMUNE DE  
**VILLEMOUSTAUSOU**

**LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE VILLEMOUSTAUSOU  
SEANCE DU 13 AVRIL 2023**

Date de convocation : 06 avril 2023	Date d'affichage : 14 avril 2023
Nombre de conseillers en exercice : 27	
Présents : 23	Absents : 04
Ayant donné procuration : 04	Votants : 27

L'an deux mille vingt-trois, le 13 avril à dix-neuf heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni dans la salle François MITTERRAND, en séance publique sous la présidence de M. Bruno GIACOMEL, Maire.

Présents : M. Bruno GIACOMEL ; Mme Véronique FABRE ; M. Roger LORION ; Mme Hélène RIGAUD ; M. Jean-Louis BIZOT ; Mme Sylvie VALLES ; M. Patrick MERCERON ; Mme Eliane PUJOL ; M. Michel GUIRAUD ; M. Jean-Louis BASSO ; M. Thierry ORMIERES ; M. Alain ROSSET ; Mme Claire ALABERT ; Mme Bernadette GAGLIAZZO ; M. Thierry BENNES ; M. Claude TONELLO ; M. Bruno ALLART ; Mme Laurence HOVINGA ; Mme Alexandra BURTICA ; Mme Bahia GHRAIRI ; Mme Sonia MAMOU ; M. Michel RAGOSO ; M. Thomas VIDAL.

Absents : Mme Valérie FREMY BIGAUL ; ; Mme Florence DELAUR ; M. Julien ROUDEAU ; Mme Marie-Lise ANTOLIN ;

Mme Valérie FREMY BIGAUL ; Mme Florence DELAUR ; M. Julien ROUDEAU et Mme Marie-Lise ANTOLIN ; ont donné respectivement procuration à Mme Sylvie VALLES ; M. Roger LORION et Mme Véronique FABRE et M. Michel RAGOSO conformément aux dispositions de la loi du 6 Septembre 1948, article 2, ainsi qu'à l'article L121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Mme Véronique FABRE est élue secrétaire de séance.

*Les membres du Conseil Municipal étant en nombre suffisant pour délibérer valablement, M. Le Président déclare la séance ouverte.*

**1. Vote des taux communaux 2023 ;**

**Le point de la délibération a été approuvé par 24 voix pour et 3 contres.**

**2. Attribution d'une subvention extra locale au BTP CAF OCCITANIE ;**

**Le point de la délibération a été approuvé à l'unanimité des membres présents.**

**3. Rétrocession de la parcelle cadastrée AA 490 - chemin de la Gravette ;**

**Le point de la délibération a été approuvé à l'unanimité des membres présents.**

**4. Rétrocession de la parcelle cadastrée CH 100 - Impasse des Arbousiers ;**

**Le point de la délibération a été approuvé à l'unanimité des membres présents.**

**5. Rétrocession des parcelles cadastrées BB 248, BB 246, BB 269, BA 140 – Chemin du Bois ;**

**Le point de la délibération a été approuvé à l'unanimité des membres présents.**

**6. Modification du tableau des effectifs ;**

**Le point de la délibération a été approuvé à l'unanimité des membres présents.**

**7. Participations cartes plus – Associations « Trapel Pennautier Football Club » et « Club Intersport » ;**

**Le point de la délibération a été approuvé à l'unanimité des membres présents.**

**8. Participation avantage sénior – Association « Club Intersport »**

**Le point de la délibération a été approuvé à l'unanimité des membres présents.**